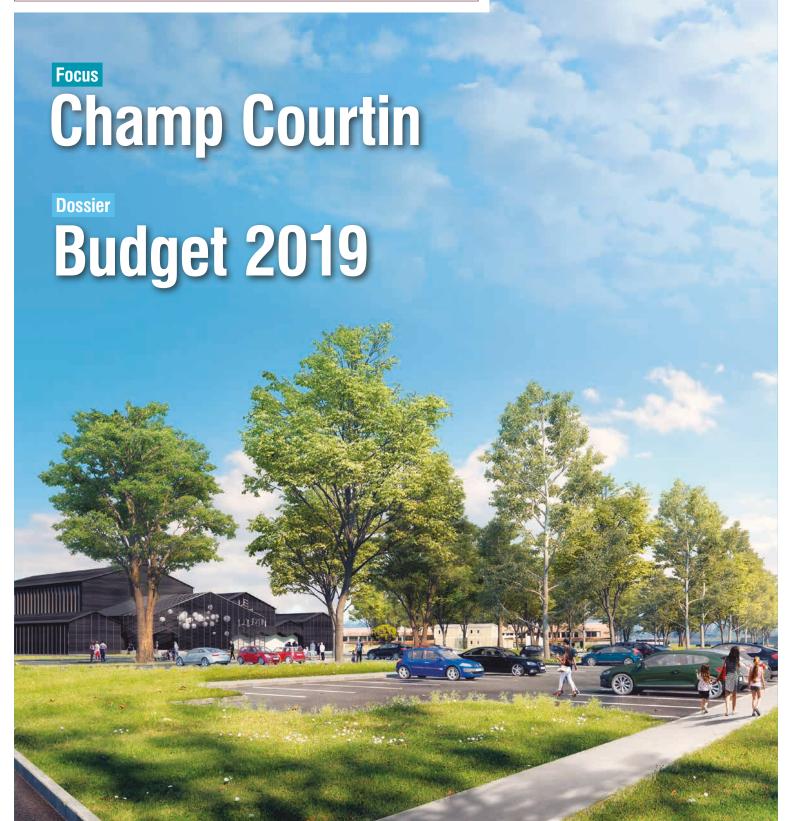




AVRIL-MAI 2019

L'INFORMATION DE VOTRE VILLE WWW.MELESSE.FR





e Département a décidé de construire un nouveau collège qui ouvrira ses portes en septembre 2022. Le projet architectural retenu est un bâtiment à structure bois et à énergie passive, c'est-à-dire produisant autant d'énergie qu'il en consomme. Un tel projet s'inscrit pleinement dans la cohérence politique de transition énergétique engagée par la commune et la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné. Monsieur Franck Pichot, vice-président du Conseil départemental, et nos conseillers départementaux Gaëlle Mestries et Ludovic Coulombel, accompagnés des services du département viendront faire une présentation de ce projet en réunion publique le 12 juin prochain à 20h30. L'étude de viabilisation des terrains du Champ Courtin en vue de la construction de la salle multifonction et du futur collège est en cours. Les travaux d'aménagements du site démarreront après les récoltes et commenceront par des sondages archéologiques.

Dans les pages de ce numéro du Melesse Magazine, vous pourrez découvrir une vue d'ensemble des projets prévus au Champ Courtin, tant d'un point de vue paysager et architectural que d'un point de vue financier.

Par ailleurs, les discussions avec le Département continuent d'avancer que ce soit sur la question des accès au site du Champ Courtin par la RD 28, ou sur le devenir du collège actuel.

Au niveau de l'intercommunalité le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été arrêté le 26 février dernier par le conseil communautaire par un vote à l'unanimité. Chacun pourra s'exprimer sur ce projet de PLUi au cours de la prochaine enquête publique qui se déroulera de mi-juin à mi-juillet.

Sur le terrain de l'ancien garage rue de Montreuil, la déconstruction des bâtiments sera réalisée par l'Établissement Public Foncier de Bretagne. Puis les équipes de la commune y aménageront un jardin public éphémère. Une page de ce magazine présente ce projet. Le 26 mai prochain, auront lieu les élections européennes. Même si l'Europe peut sembler lointaine, toutes les voix comptent pour la faire progresser dans la paix, la compréhension mutuelle et le progrès social.

Très bonne lecture.

Claude Jaouen, maire, et l'ensemble de l'équipe municipale



sommaire

3 L'ACTUALITÉ

4 | FOCUS

Le Champ Courtin

9 | CADRE DE VIE

Le jardin éphémère

10 | DOSSIER

Budget 2019

13 | CULTURE

Un porche unique dans la région Yvan Knorst: sortie de Kintsugi Fête de la Musique: musiciens, à vous de jouer! La médiathèque à l'heure du Prix des Incorruptibles

1/ | ENFANCE

30ème semaine de la presse et des médias à l'école Rencontre avec Odette Simonneau Bien manger: du bon, du bio, du local Sortie au cinéma à Combourg Les élèves de l'école Saint-François partent en voyage

21 | CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu des conseils municipaux 27 février et 27 mars 2019

22 | DROIT D'EXPRESSION

Groupe Melesse, l'innovation solidaire Groupe Melesse, un dynamisme renouvelé Groupe une certaine idée de Melesse

23 | RETOUR EN IMAGES







www.melesse.fr

melesse

Bulletin municipal de Melesse 35520. Édité par la Municipalité de Melesse. Directeur de publication: M. le Maire. Impression: IOV Communication.
Conception-réalisation: Denis Appollodorus / Corinne Mulot.
Texte "Porche": Monique Le Guen. Crédits photos: Ville de Melesse, Agence Archaeb,
Agence Artefacto, Architecture plurielle, Franck Belloeil, Agence Bohuon Bertic, Boligan,
Nicolas Deveaux, Philomène Longchamps Flaticon, DR, Thinkstock. Tirage: 3100 exemplaires sur papier 100% recyclé. Dépôt légal n°1599-1er trim. 2019.

Les élections européennes, c'est le 26 mai 2019

Aller voter, c'est choisir la composition du prochain parlement européen et influencer les décisions qu'il prendra au cours des cinq prochaines années.

Sur 705 représentants au parlement européen, il y a 79 représentants français.

Le parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité. Voici les conditions à remplir pour voter le 26 mai 2019 :

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin,
- être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne,
- jouir de son droit de vote en France et dans son État d'origine,
- être inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur une liste électorale consulaire pour les Français établis hors de France). 📽



CONTACTS

Pour plus d'informations sur les modalités de vote: www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL **ENQUÊTE PUBLIQUE JUIN-JUILLET 2019**



Voyager, passer des examens... Oui! avec des pièces d'identité à jour

À l'approche des examens de fin d'année scolaire et des vacances d'été, de nombreux usagers font renouveler leurs cartes nationales d'identité ou leurs passeports.

Pour éviter que l'afflux de demandes ne conduise à des délais d'attente incompatibles avec les dates de voyage ou

d'examen des personnes concernées, il est recommandé de prendre dès à présent les dispositions nécessaires:

- en vérifiant les dates d'expiration des CNI ou passeports en leur possession.
- en se rendant, dans le cas où un renouvellement s'avère nécessaire dans l'une des

équipées de stations biométriques. Il est préconisé de toujours déposer la demande au moins un mois avant la date du voyage ou de l'examen pour lequel ce titre est nécessaire.

mairies d'Ille-et-Vilaine

Il est rappelé que le renouvellement peut être demandé dans les trois

mois qui précèdent la date d'expiration du document. Veuillez noter que votre passeport doit être valide encore six mois après votre date de retour sur le territoire français.

À noter: la carte nationale d'identité est valable 15 ans depuis 2014. €



04 Melesse Magazine #41

Champ Courtin Salle multifonctions, mail & collège

Le contrat d'objectif développement durable, associant les associations et les habitants, a mis en évidence la nécessité d'une salle multifonctions. Un temps de concertation entre de nombreux melessiens, des responsables d'associations et des élus a alors été engagé pour aboutir au cahier des charges de cet équipement. Les besoins exprimés ont mis en lumière les orientations suivantes.

- Créer une salle multifonctions adaptée aux activités sportives avec une grande capacité d'accueil pour des événements.
- Pouvoir moduler les différents espaces du bâtiment, pour les réagencer en fonction des besoins d'accueil.
- Impulser une synergie en regroupant les activités sportives et événementielles en un même espace.

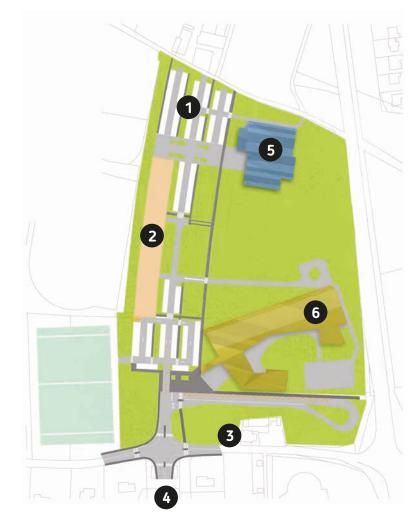
Le mail a quant à lui été pensé pour garantir l'accessibilité du lieu. Pour le stationnement des véhicules, une gestion des flux plus aisée, et des accès piétons sécurisés depuis le centre-ville. Cet aménagement sera particulièrement végétalisé, avec des plantations le long des chemins piétons: une soixantaine de grands arbres seront plantés en plus de l'existant.

D'autres espaces seront créés pour la gestion de l'eau comme des noues et des bassins de rétention afin de réduire les risques d'inondation.



VUE SUR LE SITE

- 1 270 places de parking
- 2 100 places de parking en stabilisé qui participent également à l'aspect convivial et permettent des usages multiples: boules, espaces de détente, jeux de ballons, mölkky, palets
- 3 1 gare routière permettant la desserte du collège par les cars
- L'entrée s'effectue sur la RD 28 Carrefour (plateau surélevé ou rondpoint, études en cours)
- 5 1770 m² Salle multifonctions







Développement durable

Performance énergétique du bâtiment

La municipalité a souhaité que la salle multifonctions contribue à la lutte contre le changement climatique notamment par sa conception de bâtiment à énergie positive et à faible empreinte carbone. Elle a donc suivi la démarche du nouveau label E+C- (énergie Positive et Réduction Carbone).



CHAUDIÈRE BOIS

La ville a souhaité mutualiser la production de chaleur avec le futur collège voisin. Le collège hébergera une chaufferie bois connectée à une sous-station placée dans la salle multifonctions.



MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

Les principaux matériaux biosourcés utilisés pour le projet sont le bois pour la charpente et le métal pour les murs.



PANNEAUX SOLAIRES

La production d'électricité sera assurée par 400 m² de panneaux photovoltaïques.



RECYCLAGE DES DÉCHETS

La gestion et la valorisation des déchets issus du chantier prévoient 70% de recyclage.

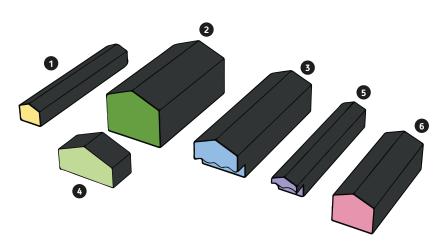


DES ESPACES FONCTIONNELS

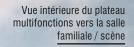
- 1 Logistique (Bar Régie technique...)
- 2 Espace d'évolution n°1 550 m² Configurations événementielles et sportives : basket, badminton, danse... Des gradins télescopiques pour accueillir du public assis.

Mutualisable avec la scène et l'espace d'évolution n°2, les deux espaces étant séparés par une cloison amovible.

- Espace d'évolution n°2 338 m² Tennis de tables (4 aires), etc.
- 4 Scène pour les spectacles & Salle familiale 108 m²
- Les vestiaires 124 m² et les sanitaires 84 m² Accessibles quelles que soient les zones ouvertes du projet.
- 6 Le dojo (2 aires tapis) 210 m²









SALLE MULTIFONCTIONS	4 743 000
Prestations Intellectuelles	638 000
Travaux	3 809 000
Panneaux Photovoltaïques	195 000
Aléas	101 000
TERRAIN (Multifonctions - Collège - Mail)	405 000
AMÉNAGEMENT DU MAIL	763 000
GARE ROUTIÈRE	121 000
TOTAL HT	6 032 000
TOTAL TTC	7 238 400

Subventions attendues Fonds de compensation de la taxe	- 1 050 000
sur la valeur ajoutée	- 923 053
TOTAL OPÉRATION	5 265 347



Le conseil départemental a approuvé sa création le 14 décembre 2017, en répondant à l'objectif d'augmenter la capacité d'accueil des collégiens au regard de l'évolution des effectifs. C'est le cabinet Architecture plurielle qui réalisera ce nouvel établissement, dont le chantier débutera en 2020. Le coût de cette construction est estimé à 14.5 millions d'euros.

En chiffres

dont 60 enseignants environ

6 000 m² La surface au sol du bâtiment

3 500 m² Les espaces extérieurs

> Une réunion publique est prévue le 12 juin à 20h30

Les réflexions et la concertation engagée ont permis de mettre en évidence les objectifs suivants :

La qualité de la vie à l'intérieur de l'établissement sera privilégiée

La construction, de par sa conception architecturale et environnementale, favorisera la convivialité à l'intérieur de l'établissement.

Le collège sera ouvert sur la vie de la cité

Le collège préparera à la vie en société, en favorisant le brassage des idées et des générations. Dans ce but, certaines structures pourront être utilisées hors du temps scolaire par les associations via la mairie, notamment la salle de réunion et la salle multi-activités.

L'évolutivité des bâtiments sera appréhendée dès la conception

La structure sera souple et ses locaux modulables pour s'adapter à de nouvelles vocations.

Les enjeux du développement durable seront au cœur de la démarche

Le bâtiment devra s'inscrire dans le principe ERC de la Loi sur la biodiversité: Éviter, Réduire, Compenser. Son ossature sera en bois à 80%. Une recherche particulière sera faite en matière d'inscription paysagère et d'adaptation

à l'environnement existant (biodiversité, haies, eau, vent, corridor écologique,...). Le bâtiment sera entièrement passif, sauf l'énergie qu'il produira lui-même, grâce entre autre à des panneaux photovoltaïques.

Sa chaudière bois sera mutualisée avec la future salle multifonctions. conformément aux souhaits de la ville et du département.

La gestion de l'espace partagé et des flux sera optimisée

La parcelle proposée par la commune représente 3 hectares. Une réflexion a été engagée pour définir les objectifs et enjeux urbains du collège avec le site, notamment les différents accès nécessaires au fonctionnement du collège, avec des équipements tels que la gare routière. Les stationnements extérieurs sont conçus pour être partagés avec l'ensemble des usagers du site: en journée pour le collège, en soirée et le week-end pour les activités sportives et culturelles. 👻



Le jardin éphémère

L'ancien garage situé entre la rue d'Enguera et la rue de Montreuil sera démoli entre mai et juin 2019 pour y accueillir le pôle multigénérationnel en 2022. Entre-temps, un jardin éphémère s'offrira à tous, petits et grands.





2 LE GAZON FLEURI

14 annuelles et 9 vivaces: coquelicot, marguerite, lin bleu, phacélie, pimprenelle...













La municipalité a décidé d'investir ce lieu dès l'été 2019 jusqu'au début des travaux à l'automne 2020 pour en faire un jardin éphémère. C'est la proposition d'un espace vivant, ludique et paysager, tourné vers les échanges conviviaux et la douceur de vivre.



Le pôle multigénérationnel en chiffres

Maison de la petite enfance / crèche (600 m²)

Logements locatifs sociaux à destination des seniors (entre 1000 m2 et 1500 m2)

Salle commune / de convivialité (100 m²)

Logements en accession libre (entre 1 000 m² et 1 500 m²)

Programme de locaux commerciaux et d'activités (600 m² divisibles)



Le budget 2019 sérénité pour l'avenir

Le vote du budget d'une commune est un acte politique majeur qui permet de traduire en chiffres l'ensemble des décisions et orientations de la municipalité. Il permet d'assurer le fonctionnement harmonieux des services de la commune et d'anticiper l'avenir en maintenant le financement des investissements.

ous nous étions engagés en 2014 à une gestion rigoureuse qui, au final, nous a permis de stabiliser les taux d'imposition. Ils resteront identiques pour la quatrième année consécutive après une décennie de hausse continue.

Cette année nous relevons une programmation d'investissements fournie qui donne à Melesse les moyens de se développer et d'accueillir de nouveaux habitants. Le nouveau Centre Technique Municipal aux Landelles et le début des travaux de la salle multifonctions au Champ Courtin constituent les postes principaux de dépenses. L'entretien. l'accessibilité et la sécurité de nos voies et les aménagements extérieurs (parc, cheminements, skate park cours d'école) sont également des objectifs importants de ce budget. Les acquisitions de matériels pour le bon fonctionnement des services (services techniques, restauration, police municipale) permettent enfin d'optimiser le travail de nos agents pour le bénéfice de tous. En matière de fonctionnement, nous prévoyons une augmentation mesurée de nos charges de

personnels pour adapter les services à la croissance continue de la population et en particulier de la population jeune qui a augmenté de 50% en 5 ans.

Du point de vue des recettes, nous avons reconquis en 2018, après une démarche juridique tenace, une dotation perdue en 2013. Cette ressource conjugué à l'accroissement naturel des recettes fiscales, assure à la commune un excédent de fonctionnement satisfaisant, qui servira à financer les investissements 2020. Notre ville est dans une situation financière saine qui lui permet d'envisager sereinement l'avenir et la réalisation des travaux attendus par les melessiens et les melessiennes.



Patrice Dumas, Adjoint au finances et à l'évaluation des politiques publiques



FONCTIONNEMENT

6 302 210 €

DONT



Charges de personnel

3 057 846 €



Charges à caractère général

dont: Eau, énergie, restauration scolaire



Charges de gestion courante

477 406 €

dont: Associations. Centre Communal d'Action Sociale





DONT





1890 000€

Salle multifonctions, centre technique municipal, porche



Voirie

656 500 €

dont:

Entretien, sécurisation des routes, liaisons actives, éclairage public



Acquisitions foncières

600 000 €

dont: Champ Courtin, **Bas Colliots**



Travaux bâtiments

389 500 €

dont:

Ravalement école, campanaire (cloches de l'église), hangar associatif, boulodrome couvert



Matériel services

309718€

dont:

Véhicules, outillage, restaurant scolaire, mobilier urbain, informatique



192 976 €

dont:

Cour des écoles, structure jeux skate park, parc Quincampoix secteur La Janaie



Études et autres

91460€

dont:

Zone d'aménagement concerté, pôle intergénérationnel, subvention d'équipements



Amélioration énergétique

43 500 €

dont:

Isolation énergétique, production photovoltaïque



Remboursement du capital de la dette

535 000

Dossier



Focus sur les recettes de **fonctionnement**

3943450€

Impôts et taxes

1402017€

Dotations et participations (État, CAF...)

693 750 €

Produits des services (restauration scolaire, centre de loisirs...)

93 300 €

Autre produits de gestion courante (locations...)

CHIFFRES CLÉS



Dette par habitant (739€ en 2018)



L'excédent de fonctionnement de l'année 2018...

2 596 638 €



Pas d'augmentation des taux d'impôts locaux par la commune en 2019



... passe totalement en investissement en 2019

Programmation pluriannuelle d'investissement

Depuis 2014, la ville s'appuie sur un outil de pilotage financier appelé plan pluriannuel d'investissement. Évolutif, il permet d'anticiper les actions municipales et les prévisions financières. Les autorisations de programme et crédits de paiement votés par le conseil municipal fixent les limites financières supérieures des opérations se déroulant sur plusieurs années.

INSCRIT EN >	2018	2019	2020	2021
Centre technique municipal	118 328 €	1100000€	517 047 €	-
Équipement multifonctions	76 413 €	600 000 €	2 800 000 €	2 000 000 €
Porche	7 831 €	202 168 €	202 168 €	-
Mail	_	150 000 €		500 000 €
Gare routière		40 300 €	40 300 €	40 400 €

La sauvegarde d'un porche unique dans la région

Acquis par la ville en 2018, le porche en bois de l'ancienne chapelle des Alleux va faire l'objet d'importants travaux de restauration avant d'être implanté au sud de l'ancien cimetière.

ancienne église de Melesse, construite aux XVème et XVIème siècles, se composait d'une nef à chevet droit à laquelle avaient été ajoutées trois chapelles.

Une tour octogonale sommée d'un dôme à campanile avait été édifiée en 1764 après l'incendie du clocher. Un élégant porche Renaissance du début du XVIème siècle précédait la porte méridionale et servait notamment de lieu de réunion pour le règlement des affaires de la paroisse.

Très finement sculptées, les sablières sont ornées de quadrupèdes, d'oiseaux, de personnages.

Des rinceaux de feuillage courent le long des entraits en croix sculptés d'engoulants.

Anges, courtisanes, joueur de flûte s'appuient sur des colonnes portant une toiture pyramidale agrémentée de clochetons élancés. La charpente, de belle facture, possédait probablement une voûte de seize côtés au lieu de huit aujourd'hui.

... UNE PREMIÈRE FOIS SAUVÉ **DE LA DÉMOLITION EN 1885**

Menacé de disparition en 1885 lors de l'édification de l'église actuelle, le chanoine Thébault, natif de la commune, en fit l'acquisition pour en faire l'entrée de la chapelle Notre Dame de Lorette qu'il venait de faire construire pour le service d'un hospice aux Alleux. Déjà à l'époque ce porche de style Renaissance faisait l'admiration des visiteurs et des pèlerins.

C'est d'ailleurs cette pièce d'architecture qui figurait dans les guides touristiques pour représenter le patrimoine melessien.



PATRIMOINE COMMUNAL DEPUIS 2018

Les bâtiments de l'hospice, devenus maison de retraite, sont mis en vente en 2014. La plus grande partie de l'ancienne maison de retraite est démolie au cours de l'année 2015 et seuls subsistent la chapelle, son porche ainsi que la maison des sœurs, attenante. La question du devenir du porche est

Depuis 2013 l'association Melesse à travers les âges, par ses démarches auprès de la congrégation de Rillé, de la Drac, de la commune, a cherché à sensibiliser afin de protéger ce porche unique dans la Région.

Consciente de l'intérêt historique et patrimonial de ce porche, la commune a engagé en 2014 les démarches nécessaires à son acquisition, afin d'assurer sa sauvegarde et de le restituer aux melessiens.

L'association Melesse à travers les âges et la municipalité







Des visites du porche des Alleux vous seront proposées avant son démontage et sa restauration. Elles auront lieu les 27 avril et 15 septembre à 10h30 (organisées par la municipalité, l'association Melesse à travers les âges. et la Fondation du Patrimoine).



L'actualité artistique

Yvan Knorst

Le guitariste Yvan Knorst, prépare la sortie française de «Kintsugi», un quatrième album, concocté en duo avec Sébastien Charlier (musicien émérite, reconnu mondialement pour sa maîtrise de l'harmonica). Le disque est déjà paru dans le cadre d'une tournée de dix concerts en novembre au Japon, il sortira au Québec en septembre et en janvier 2020 en Californie. La sortie française est prévue pour mai 2019.

van Knorst s'est installé avec sa famille à Melesse en septembre 2010, c'est encore aujourd'hui le choix d'une ville paisible et animée, sans les débordements du rythme citadin. C'est un juste équilibre pour trouver la tranquillité propice à la création et à la vivacité d'échanges conviviaux.

Attentif à ce qui diffère de son identité, Yvan Knorst regarde vers le large et cherche son inspiration par delà l'horizon. C'est ainsi qu'il crée des ailleurs et en extrait une essence métisse et chaleureuse. «Je joue pour voyager et je voyage pour jouer! Ainsi je multiplie les rencontres, qui m'amènent toujours plus loin musicalement». Le Kintsugi est un courant de pensée japonaise qui invite à reconnaître la beauté résidant dans les choses simples, imparfaites et atypiques.

L'album «Kintsugi» déplie des ponts mélodiques entre les musiques du monde, aux accents celtiques, teintés d'harmonies blues et jazz. C'est une invitation au voyage, une exploration aux confins des musiques traditionnelles.

Les horizons qui s'en dégagent sont tout autant familiers. proches de nous, qu'étrangers. Pour Yvan, la technique musicale doit savoir rester en arrière plan, il s'agit avant tout de rencontrer le public.

Son disque précédent « Criste-marine » avait obtenu 4F Télérama, «Kintsugi» est déjà coup de cœur FIP en juin et sera diffusé dans l'émission «Tapage Nocturne» sur France musique en mai. Le disque est d'ores et déjà disponible sur le site

yvanknorst.com et sera dans les bacs à la librairie Alfabulle courant mai. V





Yvan Knorst et la calligraphe Setsuhi Shiraishi se sont produits à la médiathèque en 2018.

Fête de la Musique: musiciens, à vous de jouer!

LA FÊTE DE LA MUSIQUE AURA LIEU LE 21 JUIN PROCHAIN DANS LE CŒUR DE VILLE. C'EST UNE OCCASION POUR LES ARTISTES DE RENCONTRER LEUR PUBLIC ET DE PARTAGER DE BONNES VIBRATIONS.

La ville lance un appel aux musiciens, chanteurs, en herbe ou confirmés, amateurs ou professionnels, qui souhaiteraient y participer. Cette fête se veut conviviale et sous le signe de la découverte : pop, rock, jazz, musiques actuelles ou traditionnelles, musiques du monde, musique classique... tous les styles sont donc les bienvenus! La médiathèque ouvrira la danse avec un concert dès 18h. V

Vous êtes musicien(ne), seul(e) ou en groupe, chanteur(euse), participez à la fête de la musique, la ville de Melesse met à votre disposition des scènes sonorisées et/ou acoustique. **Vous pouvez vous inscrire** dès maintenant par courriel à culture@melesse.fr ou en appelant au 02 99 13 26 34

L'actualité de la médiathèque

La médiathèque à l'heure du Prix des Incorruptibles

Depuis de nombreuses années, la médiathèque propose à toutes les classes des écoles de participer à un prix littéraire national, le Prix des Incorruptibles. L'association organisatrice du Prix des Incorruptibles, agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale, fête cette année ses 30 ans.

objectif est avant tout de susciter l'envie et le désir de lire chez les enfants, de faire découvrir au jeune public un panel de livres jeunesse sélectionnés pour leur qualité. Pour être «Incorruptibles», les jeunes lecteurs sont invités à lire à l'école ou chez eux les ouvrages sélectionnés pour leur âge, à se forger une opinion personnelle sur chacun des livres pour au final voter pour leur livre préféré. Ce moment clé de l'année, le vote, ne saurait tarder!

Celui-ci est en effet organisé en mai à la médiathèque.

Les élèves ont ainsi la possibilité de voter dans les conditions réelles de vote avec isoloir et urne installés pour l'occasion à la médiathèque. Ils auront préparé en amont à l'école leur carte d'électeur.

Depuis 2018, les collégiens de 6ème participent également au vote pour le Prix des Incorruptibles. Ce sont ainsi 31 classes qui vont venir durant trois semaines à la médiathèque transformée pour l'occasion en bureau de vote. 👻



Tous les livres des sélections seront empruntables à la médiathèque à partir du mois de juin. Ils sont actuellement réservés pour les accueils de classes dans le cadre du vote.



INFORMATIONS PRATIQUES

Médiathèque de Melesse

20 rue de Rennes 02 99 13 24 66

mediatheque@melesse.fr Horaires d'ouverture

de la médiathèque

Mardi 16h-18h30 Mercredi 10h-12h30 et 14h-18h30 Vendredi 16h-18h30 Samedi 10h-12h30 et 14h-16h

Retrouvez toute l'actualité de la médiathèque sur http://mediatheque.melesse.fr/



Retrouvez la liste des titres des différentes sélections sur le site https://www.lesincos.com/selection-30/2018-2019.html





Programmation de l'association

Art et Culture Melesse



SAMEDI 27 AVRIL 2019 - 20h30 SAMEDI 4 MAI - 20h30 **DIMANCHE 5 MAI - 15h30**

Salle Odette Simonneau - 10/8/5€* NOUVELLE CRÉATION de la Tétéhem (Troupe de Théâtre de Melesse). Mise en scène: Anne-Sophie Rochepeau.

Création lumières: Didier Alicourtis

Théâtre

Presque égal à

de Jonas Hassen Khemiri

«Une fable grinçante et moderne où se croisent des personnages en crise, identitaire et financière. Andrej, fraîchement diplômé, se bat pour obtenir un emploi, Martina, issue de la bourgeoisie rêve de reconversion, Mani, universitaire brillant, est sans travail, Freya, tout juste licenciée, aspire à une revanche, Peter, SDF, est devenu expert en marketing de rue. L'auteur entrelace avec une ironie dramatique les destins de ces figures proches de nous qui contribuent malgré eux à nourrir le capitalisme par leur consommation et leur quête d'un avenir meilleur. Chacun cherche des solutions pour vivre, en butte au modèle économique dominant où la vie quotidienne est régie par la valeur Argent.»

www.acm-asso.fr



SAMEDI 18 MAI - 20h30

Salle Odette Simonneau - 10/8/5€* Création et mise en scène: Laurent Mazé

Théâtre

Survivants

par la Cie Points Sensibles À partir de 12 ans.

«Un service de suivi de greffe à l'hôpital de jour. 4 patients. 2 médecins. 6 destins, 6 parcours de vie qui va se croiser dans cet espace-transit. Survivants est la chronique touchante et grinçante des relations entre staff médical et patients, des espoirs et des désillusions de chacun.e. Ils et elles sont tous survivants de leur passé, de leurs rêves, de leurs vies fantasmées. Tous et toutes survivent et veulent simplement vivre. »

www.facebook.com/ CompagniePointsSensibles

* Tarif plein: 10€. Tarif adhérent: 8€ (carte d'adhérent: 5€). Tarif réduit (étudiants -18 ans, demandeur d'emploi) : 5€



DIMANCHE 16 JUIN

Salle Odette Simonneau Représentation des ateliers théâtre 2018-2019

Enfants, ados et adultes. Ouvert à tous.

RÉSERVATION DES SPECTACLES

reservation@acm-asso.fr ou à la librairie Alfabulle

ACM est une association loi 1901 gérée par des bénévoles. Elle vise à promouvoir la culture et le spectacle vivant, à encourager la création, l'enseignement, la diffusion et la production artistiques et souhaite sensibiliser le plus grand nombre au spectacle vivant. ACM, c'est l'élaboration et la mise en œuvre de la programmation culturelle, c'est la troupe de théâtre amateur Tétéhèm et les ateliers de théâtre pour les enfants, les adolescents et les adultes. Site: www.acm-asso.fr

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Ateliers théâtre: ateliers@acm-asso.fr Troupe de Théâtre de Melesse: tetehem@acm-asso.fr Contacts artistes/compagnies: programmation@acm-asso.fr Autres contacts: contact@acm-asso.fr

École publique École élémentaire Journalistes en herbe!



30^è semaine de la presse et des médias à l'école

Notre classe a participé à cet événement national dont le thème 2019 était: «L'information sans frontières?»

Nous avons cherché l'origine du mot information (du latin informare : se former, se donner une idée de quelque chose) et avons reprécisé la définition d'une frontière. Puis, nous avons discuté et conclu que, de nos jours, avec le développement des moyens de communication (Internet, réseaux sociaux, etc.), l'information n'avait pas de frontières sauf dans des pays, comme la Corée du Nord, où la liberté de penser n'est pas totale et certains sites Internet ne sont pas accessibles. Nous avons appris comment était fabriqué un magazine et quels étaient les différents métiers du journalisme. Par binôme, nous avons ensuite répondu à une série de questions sur l'édition Ouest France du jeudi 14 mars afin de reconnaître la Une du journal, comprendre ce qu'était une rubrique, analyser un article....

Enfin, nous avons constitué des petits groupes «média» pour présenter au reste de la classe un article choisi dans notre magazine préféré! 👻

Rencontre avec Odette Simonneau

Jeudi 21 mars dernier, notre classe a rencontré Odette Simonneau. Nous avions hâte d'en apprendre davantage sur celle qui a donné son nom à la salle de spectacle dans lequel nous ferons notre spectacle musical avec la classe de CM1, le vendredi 7 juin prochain.

VOICI DES EXTRAITS DE LEUR INTERVIEW

Comment avez-vous commencé le théâtre?

J'ai commencé le théâtre en faisant du théâtre amateur, pour le plaisir.

Depuis combien d'années jouez-vous au théâtre?

Je joue depuis 1951, depuis l'âge de 24 ans. Je suis entrée dans la troupe de théâtre «la Comédie de l'Ouest». Jusqu'à l'âge de 40 ans, j'ai joué des «panouilles» (des petits rôles). Grâce à eux, j'ai appris mon métier en regardant les acteurs interpréter des grands rôles.

Pourquoi avez-vous voulu faire du théâtre?

Depuis toujours! Petite fille, je disais que je serais actrice.

Comment s'appelle votre première pièce de théâtre?

Elle s'appelait «Knock» de Jules Romain, j'y interprétais une bonne.

Avez-vous fait du cinéma?

Oui et même de la télévision. J'ai joué un petit rôle dans le film de Claude Chabrol «L'inspecteur Lavardin» et j'ai même partagé une scène avec l'ancien joueur de football Éric Cantona!

Bientôt

Les classes de CM1 de Loïc Deloumeau et de CM2 de SvIvie Régnauld auront également la chance de rencontrer Madame Simonneau à la médiathèque grâce à l'association Art et Culture Melesse (ACM).

Enfance



Sortie au cinéma à Combourg

Mardi 26 mars 2019, la classe de CE2 d'Émilie et Luc et celle de CE2-CM1 de Gwenou sont allées au cinéma «Le Chateaubriand» à Combourg voir huit petits films de la sélection «Explorateurs» dans le cadre du Festival national du film d'animation.

À la suite du visionnage, une réalisatrice de films d'animation a répondu aux questions des enfants et leur a fait réaliser un petit dessin animé avec la technique du « stop motion ». Au retour en classe, les élèves ont voté

pour le meilleur film d'animation. Élèves et enseignants ont trouvé la sortie très enrichissante.

Des exploitations en art sont envisagées dans les classes.

Bien manger: du bon, du bio, du local

Manger oui, mais pas seulement. Parce que la municipalité accorde une grande importance à la qualité des produits servis au restaurant municipal, le chef cuisinier et l'équipe de production s'attachent à réaliser des repas savoureux. dont l'essentiel des ingrédients sont frais, locaux, de saison. À en oublier parfois que l'on est à la cantine. Le temps du midi doit aussi remplir son rôle d'éducation au goût, par la découverte de nouvelles saveurs, de nouvelles recettes. C'est pourquoi, chaque jour, les équipes accompagnent les enfants vers cette découverte du goût et de l'équilibre alimentaire.

Avant la fin de l'année scolaire, les enfants, accompagnés par les animateurs enfance jeunesse, le chef de restauration, élaboreront une semaine de menus en visant l'équilibre alimentaire mais aussi un poids de déchets le plus faible possible. 📽

CHIFFRES DE L'ANNÉE 2018



1862 KG DE CÉRÉALES (88% bio - 12% conventionnel)



4784 KG DE FRUITS (18 % bio - 85 % frais)



9629 KG DE LÉGUMES (83% frais - 29% bio sans pesticides 27% produits locaux)



4959 KG DE DE VIANDE (98% frais - 68% Label Rouge, Bio, Bleu Blanc Cœur)



1747 KG DE POISSON (81 % frais - 19 % sardine, thon, maquereau au naturel)



5765 KG DE PRODUITS LAITIERS (61 % bio - 42 % produits locaux)



81% DE PRODUITS FRAIS PRÉPARÉS EN CUISINE **DONT 42,32% DE PRODUITS BIO ET LABELISÉS**

École privée

Les élèves de l'école Saint-François partent en voyage





Les élèves de CP et de CE1 ont travaillé avec l'association carton plume sur un projet d'habitats du monde. À partir de maquettes, ils ont reproduit les rorbuers de Norvège, les maisons en terre d'Afrique, les maisons du japon et les gratte-ciel d'Amérique du nord. Une belle aventure!



es CE2, CM1 et CM2 sont eux partis dans le Morbihan à la découverte du musée de la compagnie des Indes à travers une enquête. Ils nous racontent: «Une lettre envoyée à la conservatrice du musée disait qu'un coffre appartenant à son ancêtre avait été trouvé. Celui-ci était cuisinier à bord de l'Eléphant, un des deux bateaux qui partaient pour la route des Indes. Les enquêtes nous ont emmenés dans différents lieux du musée : la porcelaine de Chine, les outils de médecine et la vie à bord des bateaux, les maquettes de bateaux, l'Inde, les épices et le thé, le port de Lorient.

Nous avons appris beaucoup de choses:

- Le nom de la ville de Lorient vient du bateau Le soleil d'Orient qu'on appelait aussi l'Orient et qui allait vers l'Orient.
- Le voyage était long et durait environ six mois, un quart des marins mouraient pendant le voyage, notamment de la peste. Ils manquaient de vitamines et pouvaient souffrir du scorbut.
- Les bateaux faisaient escale au large des côtes de Madagascar sur les îles Mascareignes. Le soleil d'Orient s'est échoué aux larges des côtes

de Madagascar et on continue à le rechercher aujourd'hui. Nous avons réussi à ouvrir le coffre et y avons trouvé un éventail de chine, de la porcelaine, des épices et du thé ainsi qu'un carnet et une lettre. Après la visite du musée, nous avons pique-niqué dans la citadelle de Port-Louis. Nous avons aussi profité d'un long temps de jeux sur la plage. C'était extra!» €



Manguration Skate park



















Conseil Municipal

Conseil municipal 27 février 2019

Secrétaire de séance: M. Laurent Molez, Pouvoir de Mme Ghislaine Marzin à Mme Sophie Le Dréan-Quenec'hdu, de M. Jean-Michel Pénard à M. Alain Mori, de Mme Françoise Leray à Mme Marie-Christine Garnier, de Mme Nathalie Lecardonnel à M. Pierre Huckert.

- 1. Rapport d'Orientations Budgétaires. Le Conseil municipal a pris acte de la présentation du Rapport d'orientations budgétaires 2019.
- Approbation des Comptes de gestion 2018 du budget principal et du budget assainissement collectif.
- 3. Comptes administratifs 2018. M. Claude Jaouen, Maire, ayant quitté la salle, le Conseil municipal, par 28 voix pour, (M. Claude Jaouen, Maire, ne prenant pas part au vote) approuve les comptes administratifs 2018 du budget principal et du budget assainissement collectif.
- Affectation des résultats 2018 Budget prinipal et Budget Assainissement collectif.
- 5. Compétence «Gens du voyage» remboursement de la part emprunt par la Communauté de Communes du Val d'Ille-Aubigné à la ville de Melesse.
- 6. Appel à projet «dynamisme des Centres-Bourgs et des Villes de Bretagne».
- 7. Enedis convention de mise à disposition d'un terrain au lieu-dit «le Champ Courtin».
- 8. Personnel municipal créations et suppressions de postes.
- 9. Personnel municipal création d'un poste d'adjoint technique territorial.
- Personnel municipal création d'un poste de technicien principal territorial de 2^{ème} classe.
- 11. Personnel municipal indemnisation des heures supplémentaires du personnel municipal effectuées pour les interventions et manifestations suivantes:
- Indemnités de fonction des élus: Maire, adjoints, conseillers délégués conseillers municipaux.
- Remboursement des frais de géomètre liés à la vente de délaissés communaux.
- 14. Jumelage Melesse-Enguera, anniversaire des 30 ans, repas, fixation des tarifs.
- Association « Carnaval de Melesse» avance sur demande de subvention 2019.

Conseil municipal 27 mars 2019

Secrétaire de séance: Mme Marie-Edith Macé.
Pouvoir de Mme Françoise Leray à Mme Sylvie Virolle,
de M. Yann Le Guen à M. Alain Mori (points n°1 à n°4),
de Mme Florence Boullet à M. Jean-Michel Pénard,
de Mme Christine Piette à M. Laurent Tallec,
de M. Stéphane Bonnel à Mme Joëlle Dy,
de Mme Sonia Gameroff à M. René Marhem,
de M. Bernard Vinatier à M. Yves Ferey.

- Vote des taux des impôts directs 2019, 27 voix pour et 2 abstentions,
 M. Pierre Huckert et Mme Nathalie Lecardonnel.
- 2. Budget primitif principal 2019, 21 voix pour et 8 contre, Mme Annie Lis, M. Yves Férey engageant son pouvoir, Mme Nathalie Bellec, Mme Nathalie Lecardonnel, M. Pierre Huckert, M. René Marhem engageant son pouvoir.
- 3. Budget primitif assainissement collectif 2019, 25 voix pour et 4 contre, Mme Nathalie Lecardonnel, M. Pierre Huckert, M. René Marhem engageant son pouvoir.
- 4. Autorisations de programme et crédits de paiement modification et création, 21 voix pour 2 contre, Mme Nathalie Lecardonnel, Pierre Huckert et 6 abstentions, M. René Marhem engageant son pouvoir. Mme Annie Lis, M. Yves Férey engageant son pouvoir, Mme Nathalie Bellec.
- Associations subventions 2019.
- 5 bis. Associations subventions à projet 2019, 28 voix pour et 1 abstention. René Marhem.
- Coûts élèves et participation des communes aux charges de fonctionnement des écoles publiques de Melesse.
- 7. Contrat d'association subvention OGEC 2019.
- Subventions 2019 aux écoles pour l'organisation de sorties éducatives et du goûter de Noël.
- 9. Crédits alloués aux écoles pour l'année 2019.
- Écoles privées prise en charge pour 2019 de la rémunération des agents chargés de la surveillance au restaurant scolaire municipal.
- Restauration scolaire création de tarifs. A: tarifs pour les bénéficiaires domiciliés à Melesse. B: tarifs accueil de loisirs.
 C: tarifs pour les bénéficiaires domiciliés hors commune.
- Office Communautaire des Associations du Val d'Ille (OCAVI)

 adhésion 2018.
- 13. Conseil National des Villes et Villages fleuris adhésion 2018.
- 14. Accueil de stagiaires.

État-civil

NAISSANCES

- Éloïse Moisan, née le 10 février 2019
 à Saint Grégoire
- Éléa, Brune, Lyne, Dubois, née le 9 février 2019
 à Rennes
- Arthur Beatse, né le 01 mars 2019 à Rennes
- Lila Bourdy, née le 2 mars 2019 à Saint-Grégoire

MARIAGE

• Sabrina Hobaya et Azedine Boudiaf, le 30 mars 2019

DÉCÈS

- Berthe Loret née Denis décédée à Melesse le 3 mars 2019
- Monique Gornes épouse Pohanka décédée à Chantepie le 14 mars 2019



Le compte rendu intégral de la séance est consultable sur le site www.melesse.fr et sur les tableaux d'affichage habituels.

Droit d'expression

Groupe Melesse, l'innovation solidaire

Les séances de conseil municipal sont des moments de débat démocratique où la gestion de la commune doit être débattue. Celle du 27 mars dernier, au cours de laquelle étaient proposés au débat et au vote les taux des impôts directs et les différents budgets, fut étonnante car elle a duré à peine plus d'une heure, dont la moitié consacrée aux questions budgétaires.

Étonnant car les groupes minoritaires n'avaient rien à exprimer en séance, si ce n'est leur vote d'abstention sur le maintien des taux d'imposition pour deux conseillers, et un vote contre le budget principal pour tous. Comment ce vote peut-il être interprété? Il n'y a eu ni question, ni argumentaire pour étayer ce vote en conseil municipal! Nous avons construit le budget 2019 sur une non-augmentation des taux

d'imposition, pour la troisième année consécutive, pour plusieurs raisons.

1. Nous avons su rationaliser les dépenses

de la commune, dont le niveau était en décalage avec le niveau de service rendu.

- 2. Nous avons mis en place une programmation pluriannuelle des investissements qui nous permet d'avoir une bonne visibilité et une maîtrise sur les équilibres financiers pour les cinq prochaines années.
- 3. Nous avons restauré les marges de manœuvre financière pour assurer les investissements nécessaires au développement de notre commune
- 4. Nous avons obtenu la récupération de la totalité des dotations de l'État, arriérés inclus, par une démarche volontariste vis-à-vis de l'État, y compris une action juridique. Le total des arriérés récupéré par la commune avoisine un million d'euros. Ces dotations avaient été perdues sans réaction significative durant le mandat précédent. On peut entendre dire que la commune ne devrait pas percevoir plus d'impôts que ce dont elle a besoin.

Les besoins de la commune sont de

deux ordres: les besoins courants, dits de fonctionnement et les besoins en équipements (routes, construction de bâtiments) qui sont les dépenses d'investissement.

Les impôts locaux servent à financer les services courants. Une fois ces dépenses payées, ce qui n'est pas dépensé est épargné pour participer au financement des investissements de l'année suivante, en évitant de recourir systématiquement à l'emprunt.

Ainsi chacun contribue, selon ses moyens, aux investissements nécessaires d'aujourd'hui et de demain. En conclusion, ce dernier budget de la mandature est à la fois ambitieux en matière d'investissements et sobre concernant les dépenses courantes. À la clôture des comptes 2019, la santé financière de la ville sera bonne, ce dont profitera le prochain mandat en avril 2020. V

Les élus du groupe majoritaire Melesse l'innovation solidaire

Groupe Melesse, un dynamisme renouvelé

Budget 2019: l'inaction érigée en vertu!

Lors du dernier Conseil municipal, la présentation du débat d'orientations budgétaires nous a laissés perplexe. La majorité se targue en effet du faible niveau d'endettement de la commune, 2 à 3 fois plus faible que celui des communes de taille équivalente normalement gérées. En fait ce niveau très bas ne fait que refléter l'absence de projets conséquents depuis le début du mandat. Pas de projet, pas de besoin d'emprunter... Dans ces conditions on peut s'étonner qu'elle ait quand même augmenté les impôts locaux en 2014, 2015 et 2016, alors que cela n'était en aucun cas nécessaire à l'équilibre financier de la commune, comme nous l'avons rappelé à chaque vote du budget.

Donc pendant cinq ans, on a étudié! Mais pour quel résultat: aujourd'hui sort enfin le projet de salle multifonctions du Champ-Courtin. Un projet bancal (voir notre précédent édito), annoncé pour 3,4 millions d'euros fin 2018, puis 5 millions aux vœux du Maire, et maintenant inscrit au budget pour plus de 6 millions d'euros. De plus aucune prospective financière n'a été faite sur le deuxième futur gros projet: la rénovation du Centre culturel. Depuis cinq ans on aurait au moins pu travailler à définir une enveloppe financière...

Où va-t-on? Nul ne le sait... Tout cela n'est pas très sérieux. 👻 Écrivez-nous à: melesse.dynamisme@free.fr Annie Lis, Bernard Vinatier, Nathalie Bellec, Yves Ferey

Groupe une certaine idée de Melesse

Ne ratons pas une belle occasion....

Depuis plusieurs mois, nous entendons tous parler de la future salle multifonctions et de ce qu'elle pourrait apporter au monde associatif et aux familles. Avec nos collègues de la liste «Melesse un dynamisme reonuvelé» nous aimerions pouvoir nous réjouir de ce projet aux qualités architecturales. Nous aimerions pouvoir répondre aux sportifs et aux collégiens que cet équipement est pour eux, que la croissance de Melesse dans les années à venir est prise en compte, que toutes les disciplines y cohabiteront, nous aimerions dire aux familles que la salle répondra à leurs attentes et aux associations que l'endroit est idéal pour leurs événements. Et bien à vouloir tout concilier : budget, besoins

exprimés ou nouveaux, le collège, contraintes et normes, ce ne sera pas le cas, il faut savoir revoir la copie. Au champ Courtin un équipement sportif et ponctuellement événementiel, à la salle polyvalente un projet de salle culturelle adaptée. Monsieur le maire nous vous demandons d'entamer une nouvelle phase de discussion avec les parties prenantes avant d'engager les travaux. Monsieur le Maire nous vous demandons d'annoncer clairement le coût de ce projet 3,4 millions il y a un an, 4,6 en janvier à vos vœux, 6 millions aujourd'hui. 👻

P.Huckert, N. Lecardonnel, R. Marhem, S. Gameroff

Retour en images



Mars

Atelier sculpture









Retour en images



